

HAUTEUR DE MUR À COLOMBAGE (pi)	TAUX DE TRAVAIL DU SOL (lb/pi ²)	LARGEUR DE SEMELLE (10) (po.)	ESPACEMENT DES BARRIÈRES D'ARMATURE (po.)		ESPACEMENT DES BOULONS D'ANCRAGE (po.)
			BARRIÈRES VERT.	BARRIÈRES HORIZ.	
10, 12	2,000	24	16	16	48
	3,000	24	16	16	
14	2,000	36	12	12	48
	3,000	24	12	12	
16	2,000	48	10	12	32
	3,000	32	10	12	
	4,000	24			

2*

DIM. DES COLOMBAGES

HAUTEUR DE MUR À COLOMBAGE (pi)	DÉGAGEMENT MIN. ENTRE PILES ET PLAFOND (pi)	ESPACEMENT DES COLOMBAGES (po.)	FORCE DE LISSAGE BASSE (lb/COLOMBAGE)	FORCE DE SABLIERE (lb/COLOMBAGE)	MOMENT MAX. (lb/COLOMBAGE)	FORCE AXIALE AU POIN. DE MOMENT MAX. (lb)	PIN GR19 TRAITÉ SOUS PHS. 10W**
10	2	24	569	207	966	809	2 x 8 0.82
10	2	16	380	137	649	4737**	2 x 8 0.68
12	2	24	877	337	1829	809	2 x 10 0.86
12	2	16	585	225	1217	4788**	2 x 8 1.00
14	2	16	832	333	2057	807	2 x 10 0.96
14	3	12	624	210	1541	4104**	2 x 10 0.80
16	3	16	998	371	2736	830	2 x 12 0.96
16	3	12	749	279	2050	773	2 x 10 0.96

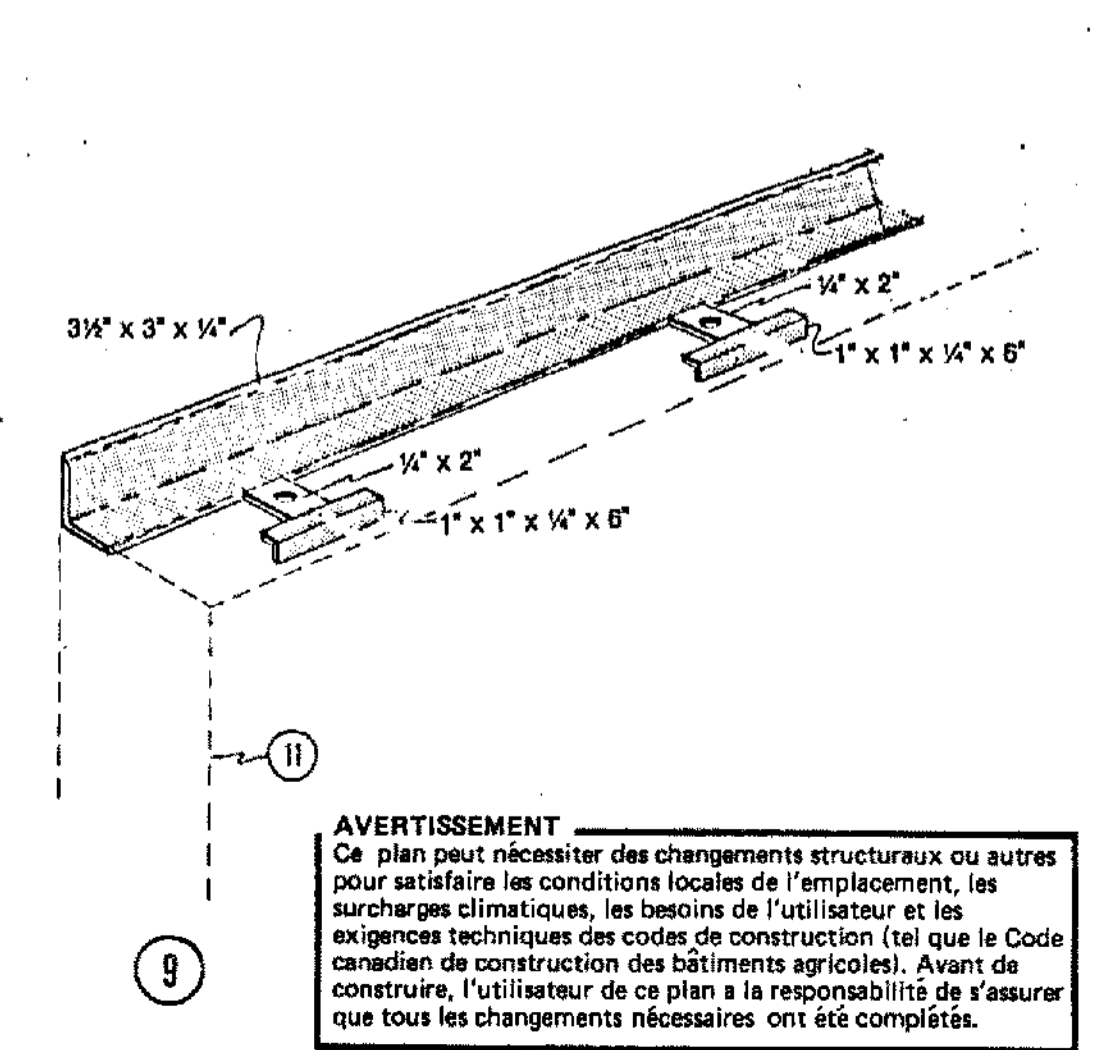
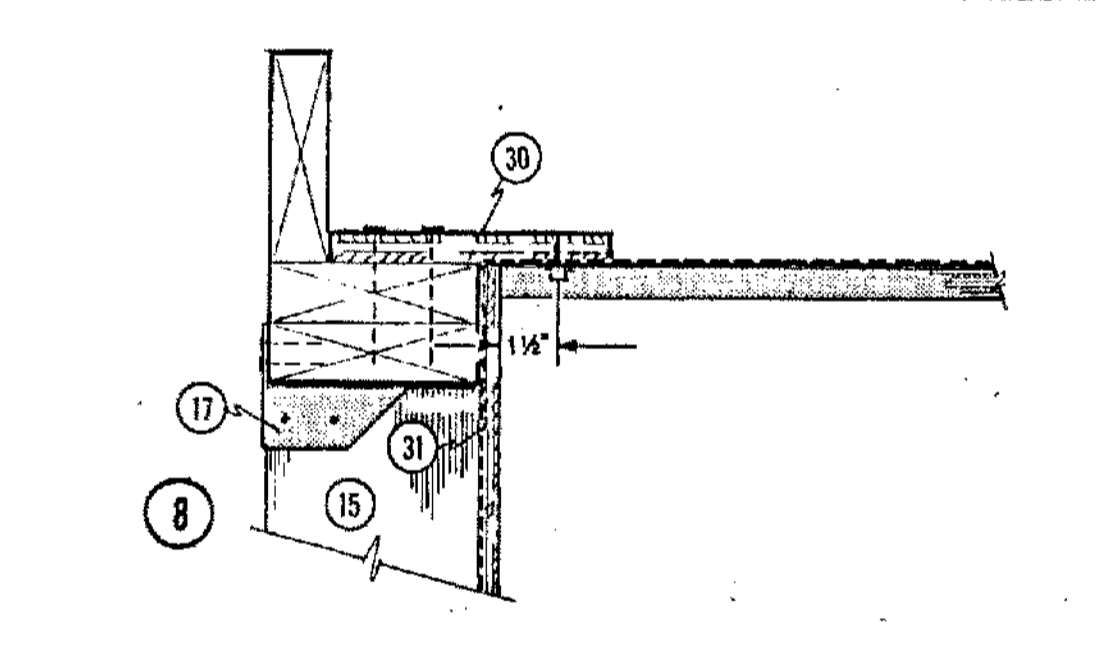
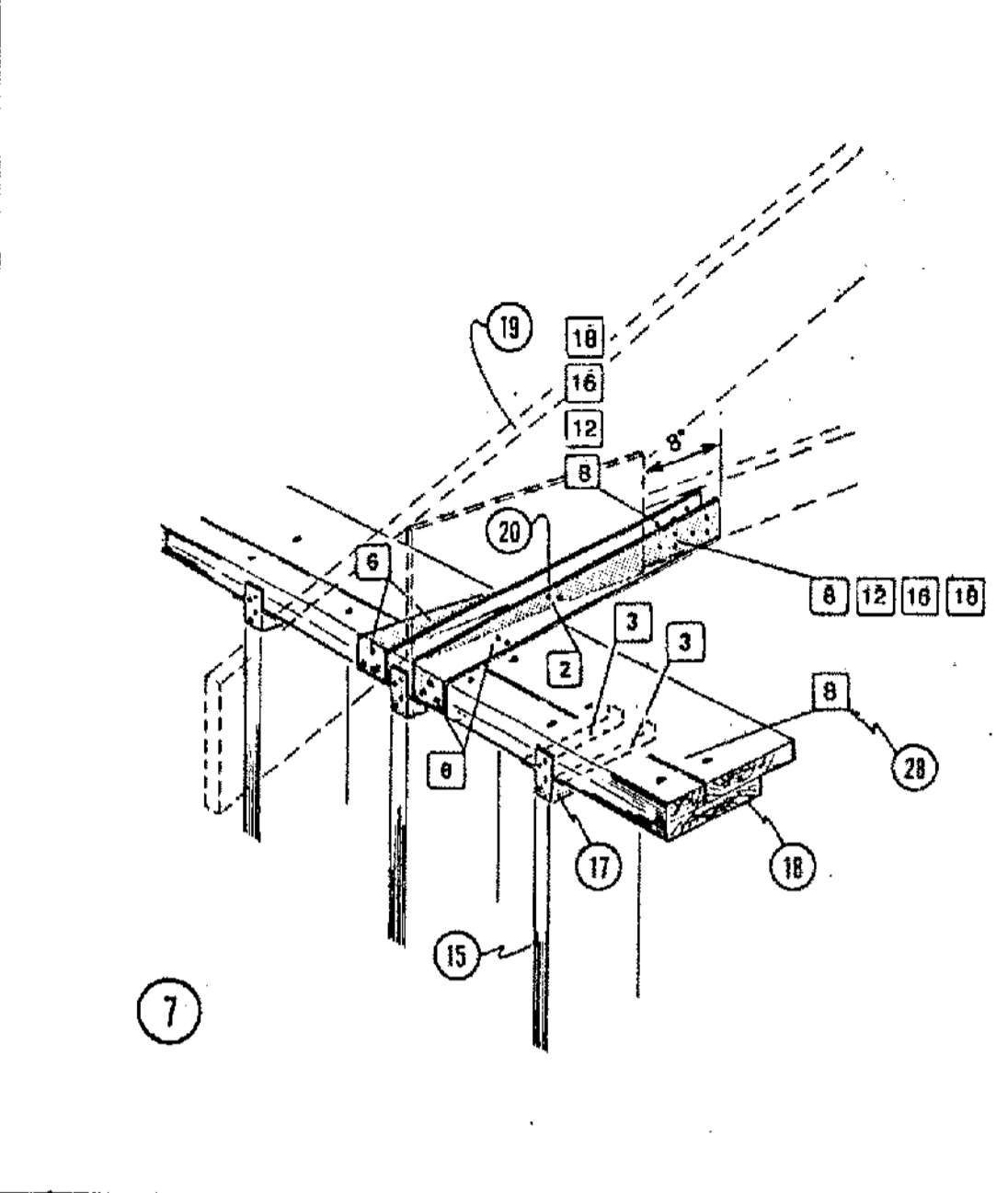
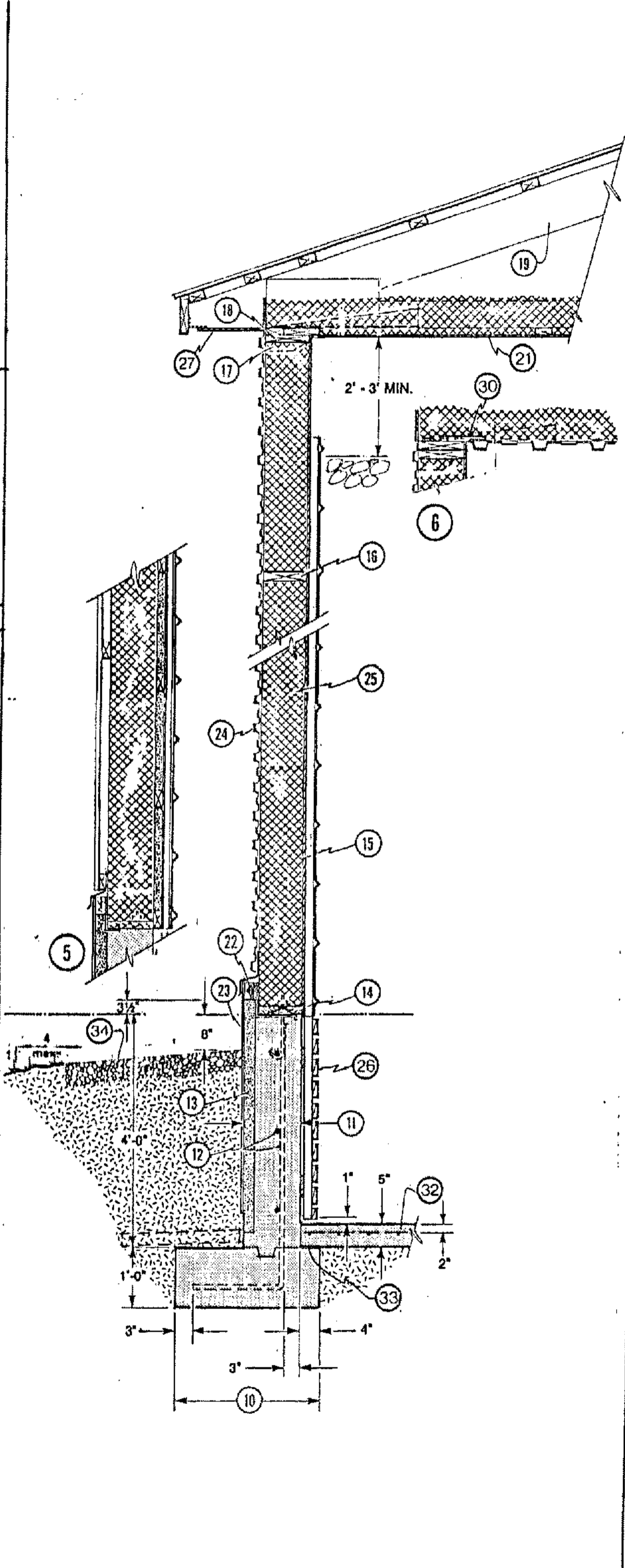
* BASÉ SUR CHARGE DE NEIGE SUR TOIT DE 24 psf. CHARGE PERMANENTE DU TOIT DE 0.3 psf. FERMES DE TOIT ESPACÉES DE 4'-0" ENTRE AXES, PORTÉE DU BÂTIMENT DE 50'. UTILISATION EN MILIEU SEC ET POUR BÂTIMENTS AGRICOLES SITUÉS LOIN DES VOIES FERRÉES. BASÉ SUR COLOMBAGES RECOURTÉS DE CONTREPLAQUÉ OU DE PANNEAUX À COULÉES ORIENTÉES D'AU MOINS 3/8" D'ÉPAISSEUR, FIXÉS AVEC DES CLOUS GALV. DE 2" DE LONGUEUR ESPACÉS DE 8" ENTRE AXES AUX BORDS DES PANNEAUX DE REVÊTEMENT ET DE 12" ENTRE AXES MILIEURS.

** LE CAS DE CHARGE DE NEIGE + PATATES ÉTAIT CRITIQUE. POUR D'AUTRES, LA CHARGE DE PATATES SEULEMENT ÉTAIT LE CAS DE CHARGE CRITIQUE.

*** BOIS DE CONSTRUCTION NON DÉCOUPÉ. L'ÉPINETTE N'EST PAS UNE ESSENCE DE BOIS DE CONSTRUCTION QUI PEUT ÊTRE TRAITÉE. LA PRUNELLE DE LOUEST, LE SAPIN GRACIEUX, LE PIN DE MURRAY, LE SAPIN BAUMIER ET LE SAPIN CONCOLORE SONT DES ÉQUIVALENTS ACCEPTABLES, CONFORMÉMENT À LA NORME CSA 3406-M82. CONSTRUCTION DE 11) ORNATIONS EN BOIS TRAITÉ.

HAUTEUR DE MUR À COLOMBAGE (pi)	ESPACEMENT DES COLOMBAGES (po.)	N° DE CLOUS À TOITURE GALV. DE 1 1/2" @ ASSEMBLAGE D'ÉTRIER À SABLIERE (17), DE CHAQUE CÔTÉ DE L'ÉTRIER	N° DE CLOUS À TOITURE GALV. DE 1 1/2" @ ASSEMBLAGE DE FERME À SABLIERE
10	24	4	0
10	16	3	0
12	24	6	12
12	16	4	12
14	16	6	16
14	12	4	16
16	16	6	18
16	12	5	18

3



- tableau de l'armature et des dimensions de semelle de mur
- tableau des dimensions des colombages en bois
- tableau de clouage, poteau à sablière et ferme à sablière
- plafond à diaphragme en contreplaqué au mur d'extrémité; voir aussi 8 ou 9374
- parement métallique extérieur à nervures verticales facultatif sur fourrure de 2 x 4 @ 4'-0" entre axes et rupture thermique facultative d'isolant rigide de 1 1/2" (Dow SM ou l'équivalent) avec fourrure horizontale de 2 x 4 @ 2'-0" entre axes
- plafond d'acier à diaphragme facultatif prépeint (voir 6131), au mur latéral
- assemblage ferme à mur latéral
- plafond d'acier à diaphragme facultatif prépeint (voir 6131), au mur d'extrémité
- ancrage d'acier soudé continu, enduit d'un apprêt anti-rouille, pour espacement des boulons d'ancrage 1/2" x 12", voir 1
- largeur de semelle, voir 1 adent de 2 x 4
- largeur du mur de fondation en béton = dim. du poteau + 2"; prévoir joints de rupture @ 50' entre axes
- barrés d'armature #5; voir 1 pour espacement
- isolant en polystyrène de 2" (Dow SM ou l'équivalent); fixer aux coffrages pour béton au moyen de clous à finition
- lisse basse traitée sous pression au CCA de 1 1/2" x (largeur du poteau)
- colombages traités sous pression; voir 2 pour dim. et espacement
- coupe-feu/écran de protection contre les rongeurs @ joints de contreplaqué horiz
- étrier robuste à chaque assemblage de colombage à sablière; clouer selon 3
- élément inférieur de sablières doubles, traité sous pression, de même largeur que le colombage; élément supérieur traité sous pression plus large de 3/8"
- fermes de toit @ 4'-0" ou moins; augmenter membrure inférieure pour "force de sablière" en 2
- feuillard en acier galv. de cal. 20 x 4"; plier à l'avance selon indications, 8 Indique le nombre de clous à toiture à large tête galv. de 1 1/2" à enfoncer dans pièce de charpente (voir aussi tableau 3)
- plafond à diaphragme en contreplaqué; voir 9374 pour détails, pare-vapeur et isolant R 20
- fond de clouage en bois traité sous pression de 2 x 4 pour 23; entretoises en contreplaqué @ colombage
- panneau d'amiante-ciment à forte densité de 3/16" à percer pour fixations galv.; recouvrir d'un solin galv
- revêtement métallique extérieur à nervures horiz. vissé aux colombage, pignons coupe-vent en feutre asphalté
- isolant maintenu par friction; pare-vapeur en polyéthylène, revêtement en contreplaqué traité sous pression de 3/8"; fil de face vertical; fourrure verticale traitée sous pression de 2 x 2 par-dessus chaque colombage; contreplaqué non traité ou parement d'acier prépeint
- section de mur inf. démontable constituée de fourrures vert. traitées sous pression de 38 x 38 mm et de lattes horiz. non traitées de 1 x 6 espacées de 1"
- soffite de 3/4"; fente d'aération grillagée de 2"
- 8 désigne le nombre de clous vissés de 4" requis pour fixer élément supérieur de sablière à élément inférieur par 4'-0" de mur d'extrémité
- fourrure de plafond au mur d'extrémité, au moins 10'-0" de longueur; décaler les joints
- caie en contreplaqué de 3/4" entre les fermes, clous vissés de 3/8" enfoncés dans sablières doubles au même espacement que les vis de plafond adj. (voir 6131)
- pare-vapeur continu, plafond à mur
- plancher en béton sur remblai de sable ou de gravier compacté, treillis métallique de 6 x 6 x 5/8
- panneau de fibres imprégné d'asphalte anti-adhérence aux jonctions plancher-semelle et plancher-mur
- dalle-parapluie de gros gravier de 3'-0" x 4" de profondeur

NOTA: Les colombages, les fourrures et les revêtements peuvent être en bois traité sous pression, sauf s'ils doivent être directement en contact avec les légumes ou être laissés à découvert au-dessus de ceux-ci, en raison des possibilités d'égouttage (voir M-9401).

révisé et réédité	94-01	J.A.M.
SYM	REVISIONS	CHECKED DATE APPROVED

CANADA PLAN SERVICE

MUR D'ENTREPÔT POUR LÉGUME EN VRAC (NON RÉFRIGÉRÉ)

DESIGNED H.A.G.J.	DATE 82-07	PLAN NO. 6110
DRAWN R. FELLA	REVISED 94-01	YOUR PLAN NO.
TRACED	DETAIL NUMBER A	
CHECKED D.E.D.	ORIGINATED ON SHEET B	
	DRAWN ON SHEET C	SHEET OF

AVERTISSEMENT
Ce plan peut nécessiter des changements structuraux ou autres pour satisfaire les conditions locales de l'emplacement, les surcharges climatiques, les besoins de l'utilisateur et les exigences techniques des codes de construction (tel que le Code canadien de construction des bâtiments agricoles). Avant de construire, l'utilisateur de ce plan a la responsabilité de s'assurer que tous les changements nécessaires ont été complétés.